



TOUTES LES INFOS
TOUTES LES OFFRES

cologne⁰⁵

bulletin communal

HIVER 2017
Mairie de Cologne



- 4 **ÇA BOUGE À COLOGNY**
- 5 **ABONNEMENTS & OFFRES**
- 7 **TRÈS SPORT !**
- 9 **DÉCHETS DE CUISINE**
- 10 **TRÈS CANINS !**
- 11 **VILLAGE DE NOËL 2016**
- 15 **SORTIE DES AÎNÉS, TRÈS CHAPLIN !**
- 17 **COURSE DE L'ESCALADE**
- 18 **JEUNES CITOYENS**
- 19 **CEVA**
- 20 **OFFRES CULTURELLES**

édito

ÉDITEUR

Mairie de Cogny
Route de La-Capite 24
1223 Cogny
t. +41 22 737 49 49
info@cogony.ch

RESPONSABLES REDACTION

Catherine Pahnke
Maire

Bernard Girardet
Conseiller administratif

Cristiana Juge
Conseillère administrative

RÉDACTEUR CONTRIBUTEUR

Christian Pralong
Président de la Commission de la
communication de l'information et
des manifestations

CONCEPT GRAPHIQUE

Natalie Ris-Huguenin
atelier point virgule

PHOTOGRAPHE

Olivier Borgognon
olivierborgognon.com

IMPRESSION

Atelier Kurz, Carouge

TIRAGE ET DIFFUSION

2'600 exemplaires
Tout ménage
Commune de Cogny

sommaire

L'ANNEE 2017 EST LANCEE ET AVEC ELLE, SON LOT DE BONNES RESOLUTIONS



Robert Ruata,
bassiste
du groupe Le Beau Lac
de Bâle
félicité par
Madame le Maire

Reprise du sport pour les uns, avec en perspective, les travaux d'aménagement d'une seconde salle de fitness au centre sportif ; tous en selle pour d'autres, à l'instar de nos agents de la police municipale que vous croiserez bientôt sur nos chemins au guidon de leur vélo électrique ; et pour tout un chacun, profiter encore mieux des offres culturelles nombreuses et variées.

Ceci sans oublier qu'ensemble, nous allons tous nous appliquer à trier nos déchets de cuisine avec la p'tite poubelle verte !

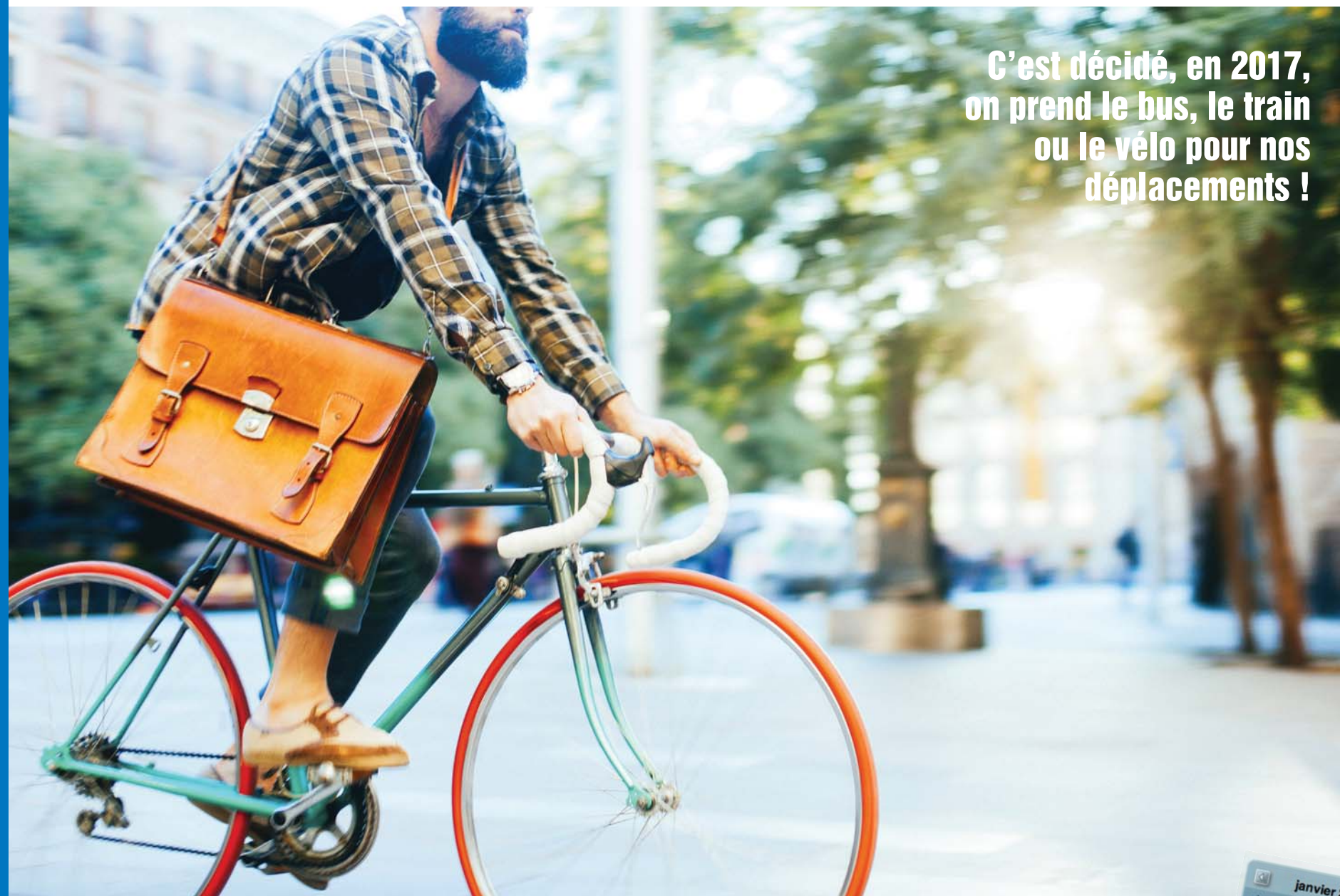
Séquence rencontre extra-muros avec une visite d'Emmâus par vos deux Conseillères administratives.

Cogony, commune vivante et dynamique, vous trouverez dans cette édition du bulletin communal, la palette des prestations que la Mairie met à votre disposition pour vous aider à atteindre vos buts.

Alors que la neige a blanchi nos jardins, nous pensons déjà aux beaux jours et à nos jeunes en particulier. Un espace leur est dédié où ils pourront prendre connaissance des démarches à entreprendre s'ils souhaitent postuler à un « job d'été ». Nous les accueillons avec plaisir !

A toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne, pétillante et heureuse année 2017.

Bien à vous
LE CONSEIL ADMINISTRATIF



C'est décidé, en 2017,
on prend le bus, le train
ou le vélo pour nos
déplacements !

Afin de promouvoir la mobilité douce, la commune vous propose des offres multiples et variées.

4 COLOGNY BOUGE !

ABONNEMENTS TPG ET CFF

Une participation financière de CHF 100.— pour l'acquisition ou le renouvellement de l'abonnement annuel TPG ou d'un abonnement CFF.

Il suffit de se présenter à la réception de la Mairie muni de l'abonnement, de la quittance d'achat et d'une pièce d'identité.

Attention : le remboursement n'est possible que dans le délai d'une année suivant l'achat ou le renouvellement dudit abonnement.

LES CARTES JOURNALIÈRES CFF

Elles donnent droit à une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, dont Genève.

Elles sont réservées aux personnes domiciliées sur la commune de Coligny.

Prix unitaire : CHF 35.—

Réservation : sur [internet cologny.ch](http://internet.cologny.ch), par téléphone ou à la réception de la Mairie.

Retrait à la réception de la Mairie dans les 2 jours ouvrables suivant la réservation.

Attention : le paiement en ligne n'est pas possible. Les cartes ne sont ni reprises, ni échangées.



RÉSERVATION SUR COLOGNY.CH

ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Une subvention de CHF 750.— est accordée à l'achat d'un vélo électrique.

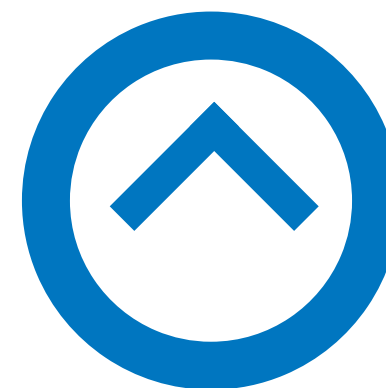
Il suffit de se présenter à la réception de la Mairie muni des documents suivants :

- La facture originale nominative
- La preuve du paiement
- Une pièce d'identité
- Une carte bancaire

Subvention cantonale : CHF 250.— (tout achat)

Subvention communale : CHF 500.— (achat sur le canton de Genève uniquement)

Attention : pour un achat en 2017, le remboursement n'est possible que jusqu'au 31 janvier 2018.



ABONNEMENTS CGN EN 1ÈRE CLASSE

4 abonnements CGN en 1ère classe sont gracieusement mis à disposition des Colognotes durant toute l'année.

MAIRIE DE COLOGNY

Route de La-Capite 24
Case Postale 86
1223 Cologny
T. +41 22 737 49 49
F. +41 22 737 49 50
info@cologny.ch
cologny.ch

RÉSERVATION :

Par téléphone ou à la réception de la Mairie, retrait à la réception





Catherine Pahnke, Maire

COLOGNY SPORTIF ...



Abonnements à la piscine de Thônex

8

COLOGNY SOUS LA NEIGE !

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE, VERGLAS

Avec le retour de l'hiver, la Mairie vous rappelle quelques principes concernant le déblaiement de la neige.

Les collaborateurs du centre de voirie ont pour mission de débayer les chemins, les places et les trottoirs appartenant au domaine public communal, en collaboration avec l'entreprise Michel Gavin.

Soyez patients, ils ne peuvent pas être partout à la fois et font le maximum.

Les routes de Vandoeuvres, de La-Capite, Martin-Bodmer, le quai de Coligny, ainsi que les trottoirs et arrêts de bus adjacents sont entretenus par la voirie cantonale.

Les places et chemins privés sont de la compétence des propriétaires qui doivent prendre eux-mêmes et à leurs frais, les dispositions nécessaires pour faire évacuer la neige.

Afin de préserver l'environnement, le personnel du centre de voirie sale les routes avec retenue.

Malgré ces interventions, nous vous recommandons de ne pas oublier de prendre les précautions d'usage, à savoir : se munir de bonnes chaussures, équiper tout véhicule en conséquence et conduire prudemment.

Ne pas stationner les conteneurs à déchets ainsi que les véhicules (scooters, motos, vélos) sur les trottoirs pendant la durée du déneigement.

La commune de Coligny offre à chaque habitant la possibilité de bénéficier d'une subvention pour sa (ses) cotisation (s) et/ou abonnement (s) annuel (s) auprès d'une société sportive communale ou extra-communale, le but étant d'inciter la population à la pratique du sport.

Cette subvention annuelle est de CHF 100.— maximum par bénéficiaire, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

Dans tous les cas, le remboursement communal ne peut être plus élevé que le montant total de la (des) facture (s).

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à la réception de la Mairie munies des documents suivants :

- Pièce d'identité valable (photocopie recto verso)
- Facture originale et nominative
- Justificatif (s) de paiement

Les représentants de famille doivent présenter leur pièce d'identité, ainsi que celle de chacun des membres bénéficiaires de leur famille. Toute autre forme de représentation n'est pas acceptée.

Cette offre ne concerne pas :

- Les membres passifs des sociétés sportives
- Les inscriptions à des événements ponctuels.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site de la commune

COLOGNY.CH

POUR CEUX QUI AIMENT, MEME EN HIVER SE JETER À L'EAU !

Une réduction de 50% sur les abonnements pour 2, 6 ou 12 mois, sur présentation de la carte de communier.

La carte de communier est établie à la réception de la Mairie pour la somme de CHF 5.-- / an, sur présentation d'une carte d'identité et d'une photo-passeport.

Abonnements et cartes d'entrées à Genève-Plage

Tarifs pour les Colognotes :

Carte de 10 entrées adulte : CHF 25.—

Carte de 10 entrées enfant : CHF 12.50

Abonnement saison adulte : CHF 50.—

Abonnement saison enfant : CHF 25.—

Renseignements et vente à la réception de la Mairie.



COLOGNY DURABLE

Le dimanche 21 mai, nous vous invitons à participer à une balade commentée pour découvrir les plus beaux coins de Coligny et Vandoeuvres.

Cette balade inaugurera la publication du guide « Le développement durable au détour du chemin » Coligny-Vandoeuvres, avec l'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD)

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

• Approbation de la délibération portant sur le financement du projet de travaux de mise aux normes pour la sécurité, ainsi que de remplacement et d'amélioration du dispositif technique lumière, au Théâtre Le Crève-Cœur, pour un montant de CHF 100 000.--.

• Approbation de la délibération portant sur la participation financière à l'aménagement de la voie verte CEVA pour un montant de CHF 281'000.--.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2016

• Nomination des Présidents et Vice-présidents des locaux de vote pour 2017.

FONCTION	1ER SEMESTRE 12.02 ET 21.05	2ÈME SEMESTRE 24.09 ET 26.11
PRÉSIDENT-E	A. Benouari (PLR)	M. Nouri (HP)
SUPPLÉANT-E	A. Guerreiro (PLR)	K. Mäder (HP)
VICE PRÉSIDENT-E	A. Brovelli (HP)	M. Asensio (PLR)
SUPPLÉANT-E	P. Ravessoud (HP)	M-F. Asensio (PLR)

- Présentation du budget 2017.
- Adoption du budget 2017.
- Approbation de la délibération portant sur le dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2017.
- Approbation de la délibération portant sur l'approbation du budget de fonctionnement pour 2017.
- Approbation de la délibération portant sur la contribution annuelle au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU).

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

• Approbation de la délibération portant sur la constitution de servitudes d'usage, d'usage « Place » et de passage pour la voie verte CEVA.

7

2017 on se remet au sport !

déchets de cuisine c'est pour mars !



Cristiana Juge
Conseillère administrative

LA LEVÉE DES DÉCHETS DE CUISINE C'EST POUR LE 1ER MARS



Notre poubelle contient 30% de déchets de cuisine. Les trier et les collecter séparément permet de les valoriser. Au lieu de les brûler inutilement, leur transformation permet de produire du biogaz et du compost.

La commune de Cologny a choisi de mettre en place les outils nécessaires à la levée de ces déchets.

La distribution gratuite de la p'tite poubelle verte pour votre cuisine avec un rouleau de sac compostable a eu lieu le 21 janvier. Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous la procurer

à la réception de la Mairie (*tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*) ou à la déchetterie communale du chemin du Tirage (*le samedi uniquement de 9h à 18h*).

Une offre pour l'achat d'un conteneur spécifique aéré destiné aux déchets de cuisine se trouve dans la brochure «*déchetsdecuisine*», qui vous est parvenue par poste le 19 janvier. Cette offre concerne surtout les habitants de villas individuelles ou des habitats groupés jusqu'à 10 logements. Pour les immeubles, les régies ont été directement contactées pour une offre adaptée.

Dès le 1er mars, la levée des ordures ménagères du mercredi sera remplacée par la levée des déchets de cuisine. Les levées des ordures ménagères du lundi et du vendredi sont maintenues.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin que cette valorisation soit un succès.

Pour toute question, nous avons créé une boîte email : infodechets@cologny.ch



COLOGY ET SES ANIMAUX DE COMPAGNIE



Les détenteurs de chiens ont l'obligation d'acquiescer, avant le 1er avril 2017, la marque de contrôle officielle annuelle.

Tout chien doit être porteur de la médaille fixée visiblement au collier.

Pour les Colognotes, la médaille est à disposition à la réception de la Mairie, sur présentation des documents suivants :

- Attestation 2017 d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour « détenteur de chien »

- Carnet de vaccinations, avec vaccin contre la rage à jour
- Attestation de suivi des cours théoriques et pratiques
- Confirmation de l'enregistrement de l'animal à la banque de données ANIS (puce électronique)

L'impôt est directement perçu par l'administration fiscale cantonale qui adresse un bordereau aux propriétaires.

MODIFICATION DE LA LOI SUR LES CHIENS DANS LE CANTON DE GENÈVE
LE VÉTÉRINAIRE CANTONAL NOUS INFORME :

« POUR APPLIQUER LA DÉCISION DU PARLEMENT SUISSE PRISE LE 19 SEPTEMBRE DERNIER DE SUPPRIMER L'OBLIGATION DE COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES POUR LES DÉTENTEURS DE CHIENS, LES ORDONNANCES FÉDÉRALES CONCERNÉES DEVRAIENT ÊTRE MODIFIÉES...IL INCOMBERA AU CONSEIL FÉDÉRAL DE DÉCIDER DES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES, QUI ENTRERONT VRAISEMBLABLEMENT EN VIGUEUR AU COURANT DE L'ANNÉE. »

RAPPELONS DÈS LORS QUE LE DROIT ACTUELLEMENT EN VIGUEUR DEMEURE APPLICABLE JUSQU'À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ORDONNANCES MODIFIÉES. AU NIVEAU CANTONAL, L'AUTORISATION DE DÉTENTION DE CHIENS DE GRANDE TAILLE (+ 25KG ET 56 CM AU GARROT) EST SUBORDONNÉE À LA RÉUSSITE DU TEST DE MAÎTRISE ET DE COMPORTEMENT (TMC).



11

VILLAGE DE NOËL 2016

EXISTE-T-IL UNE MEILLEURE FAÇON D'ACCUEILLIR L'HIVER QU'EN PARCOURANT UN BEAU MARCHÉ DE NOËL ?

PLUS DE 4000 KILOMÈTRES SÉPARENT LA SUISSE DU PÔLE NORD, MAIS POUR VIVRE LA MAGIE DE NOËL ET RENCONTRER LE PÈRE NOËL, IL N'Y A PAS FORCÉMENT BESOIN DE PRENDRE LE TRANSARCTIQUE EXPRESS !



Christian Pralong
Président de la Commission de la communication

Les marchés de Noël, ou marchés de l'Avent ont généralement lieu au cours des quatre semaines précédant Noël, les dates variant un peu selon les régions. Cette tradition d'origine germanique remonte au Moyen Âge, elle s'est d'abord développée en Alsace avant de conquérir toute L'Europe. Aujourd'hui, chaque ville ou presque a son marché de Noël.

Tradition préférée des enfants, c'est accompagnés de leurs parents que nous avons eu le plaisir de voir déambuler nos jeunes Colognotes parmi les allées à la recherche d'un cadeau, d'une friandise. Les yeux écarquillés devant ces petits chalets magnifiquement décorés d'où s'échappait un délicieux parfum de pain d'épices, de cannelle ou d'anis, des senteurs synonymes de douceur qui resteront gravées pour toujours dans leurs mémoires.

Cette année, nouveau lieu, nouveau design, sous la forme d'un village de Noël, lumineux et chaleureux, à l'image de nos communiens dont la réputation de grande générosité

n'est plus à faire, tant elle se décline quotidiennement auprès de nombreuses organisations caritatives. C'est donc sur le site du Gerdil que le choix s'est porté pour cette édition. Ce bel emplacement offre de nombreux avantages en matière d'aménagement, notamment l'installation d'un ciel lumineux qui dès la nuit tombée, baigna d'une lumière douce le petit village dans lequel flânaient encore de nombreux concitoyens, tout heureux de trouver un accès aisé aux divers exposants, de déguster une soupe, des crêpes ou une raclette et de se réchauffer autour d'un excellent vin chaud. Comment ne pas évoquer les deux magnifiques petits enclos couverts dans

lesquels nous avons pu accueillir deux ânes et quelques moutons avec leurs petits ! Un franc succès auprès des plus jeunes et que nous devons à toute l'équipe des techniciens de notre commune. Une fois encore ils se sont surpassés pour nous offrir le meilleur. Dans l'enthousiasme des préparatifs, ils ont même décidé de nous faire la surprise en construisant sur mesure, un magnifique portique en bois «Village de Noël» aux lettres lumineuses, qui a suscité maints commentaires élogieux.

Samedi soir fut placé sous le signe de la danse et du rock ! C'est dans une salle communale comble que les mélomanes de tous âges retrouvèrent une nouvelle jeunesse.



14

Emmenés par un «Beau-Lac-de-Bâle» en pleine forme, prenant visiblement plaisir à partager avec un public enthousiaste et conquis, cette formidable équipe de copains parvint une fois de plus, à nous offrir une merveilleuse soirée riche en émotion et en plaisir partagés. La manifestation s'est terminée en apothéose avec le cortège aux flambeaux du dimanche

soir : comme le veut la tradition, nous avons pu compter sur la participation du Saint-Nicolas et du Père Fouettard, de Bonaventure et son âne, pour la plus grande joie des petits et des grands.

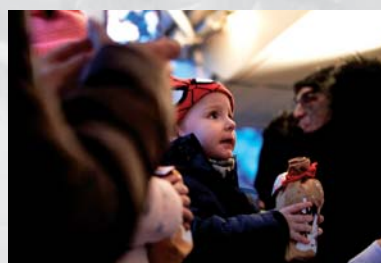
Il y aurait certainement encore beaucoup à dire sur cette édition du marché de Noël, tant les très nombreux témoignages

d'encouragement qui nous sont parvenus nous montrent à quel point les Colognotes sont attachés à cette manifestation.

Soucieux de répondre au plus près de vos attentes et toujours à votre écoute, vos élus municipaux vont continuer à travailler sans relâche afin de continuer de mériter la confiance que vous leur avez accordée.



13



15

LE CHAPLIN'S WORLD POUR LA SORTIE DES AÎNÉS

Cristiana Juge, Conseillère administrative

Photos, Moïse Amselem

La visite organisée cette année a remporté un succès sans précédent puisque 196 Colognotes y ont participé. La limite était fixée à 200 et heureusement personne n'a été placé en liste d'attente. C'est souvent le restaurant qui est le facteur limitant le nombre de participants. Il n'est pas facile de trouver des établissements susceptibles

d'accueillir autant de monde. Après un café-croissant à Ouchy, nous avons roulé dans le Lavaux en admirant les vignes et le Lac Léman. Un délicieux repas nous attendait ensuite au Grand Hôtel Suisse Majestic à Montreux, mais le clou de la sortie était à Corsier-sur-Vevey, avec la visite du Chaplin's world.



Manoir, studio et parc, avec photographies, mises en scènes de la vie de tous les jours de Chaplin et sa famille et de tableaux des films célèbres que nous avons tous vus et revus, attendent le visiteur. L'histoire de Charlot est retracée, des personnalités internationales apparaissent au cours de la visite, le tout rendu presque aussi vrai que

nature avec les cires du musée Grévin.

Une belle sortie qui, au vu de la chaleureuse ambiance et des remerciements reçus, semble avoir beaucoup plu. On se réjouit déjà d'organiser celle de 2017 !

Traditionnellement ouverte le lundi après-midi, depuis mi-novembre la bibliothèque de Cologny, l'est aussi le samedi matin.

Trois bénévoles, Sylvie Voirol, Caroline Nendaz Grange et Anita Kadjar, vous accueillent au 2e étage du 4 Manoir, le lundi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Plus de 3000 ouvrages sont disponibles au prêt avec une dizaine d'acquisitions mensuelles dont vous pouvez consulter la liste sur les pages web de la bibliothèque.

www.cologny.ch/bibliotheque-de-cologny

**BIBLIOTHÈQUE DE
COLOGNY, OUVERTE
AUSSI LE SAMEDI !**

022 736 32 30
bibliotheque@cologny.ch

**li
re**
**ouvert
lecture**
LUNDI DE 14H30 A 18H00
SAMEDI DE 10H00 A MIDI

**CO
LO
GN
Y**<sup>18
14</sup>
**Commune
cologny**



17

LA COURSE DE L'ESCALADE

La course de l'Escalade, magnifique manifestation populaire et sportive, a remporté cette année encore, un succès grandissant avec près de 45'000 personnes inscrites.

Les Colognotes étaient de la partie avec pas moins de 527 participants, soit environ 10% de la population.

De nombreux élèves ont porté fièrement les couleurs de leur école et, pour certains, atteint la plus haute marche du podium de leur catégorie. Bravo à tous ces sportifs en herbe !

Du côté de l'école du Manoir, on ne change pas une équipe qui gagne. Les élèves ont pu compter sur l'entraînement dispensé par Mesdames Marie-France ASENSIO et Catherine CORTHAY durant les quatre vendredis précédant la course et le jour même, pour l'incontournable séance d'échauffement.

Comme d'habitude, grâce aux sapeurs-pompiers de la compagnie 26, tout ce petit monde a pu rejoindre la ligne de départ sous bonne escorte pour, dès le coup d'envoi, s'élancer dans la course jusqu'à la ligne d'arrivée.

Merci aux organisateurs et aux nombreux bénévoles pour cet événement à la fois festif et bon-enfant, qui, par la participation d'une élite internationale, contribue à faire rayonner Genève au-delà de ses frontières.



Bernard Girardet
Conseiller administratif

18

LES JEUNES CITOYENS

Le Conseil administratif a eu le plaisir d'inviter les jeunes citoyens qui ont atteint leur majorité en 2016 afin de marquer ce passage à l'âge adulte.

En photo :
de gauche à droite :
Bernard Girardet,
Conseiller administratif
Rayan Asensio
Anna Bäckdahl
Loris Charlaix
Shireen Heinzmann
Yorick Asensio
Bastien Corthay
Valentin Roux
Alexandre Charlaix
Délenn Roux
Alpha Coissy
Mathieu Ghanipour
Sarah Vincent
Christelle Bonny
Fanny Kaleas
Paulina Boeing
Sonya Bouvier
Sasha Auboin
Catherine Pahnke, Maire
Laura Pownall

Ils ont été reçus dans la salle du Conseil municipal, où Monsieur Bernard Girardet leur a adressé quelques mots, évoquant les droits et devoirs liés à la majorité. Un cadeau souvenir leur a été remis en compagnie de Madame le Maire.

Un moment d'échanges et de discussions convivial s'est poursuivi entre les magistrats et les jeunes, dont certains avaient plaisir à se retrouver après plusieurs années, lors du cocktail dînatoire qui suivait.



LES JEUNES CITOYENS 2017 SERONT INVITÉS LE 20 FÉVRIER PROCHAIN À LA MAIRIE ET LA RÉCEPTION SERA SUIVIE DE LA MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LA VILLE DE GENÈVE AU THÉÂTRE DU LÉMAN.

CEVA



CORNAVIN-EAUX-VIVES-ANNEMASSE

Bernard Girardet, Conseiller administratif

Le CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) est une liaison longue de 16km, dont 14 sur territoire suisse, en majorité souterraine, jalonnée de cinq stations, intégrée aux réseaux ferroviaires franco-suisse. Elle est destinée à améliorer considérablement la mobilité dans l'ensemble du bassin lémanique. Ce chantier, dont le coût avoisine 1,6 milliard, est financé à hauteur de 56% par la Confédération et 44% par le canton de Genève. La mise en service du Léman Express prévue en décembre 2019 desservira 45 gares suisses et françaises dans un rayon de 60km autour de Genève et d'Annemasse.

Le CEVA est en grande partie réalisé en tranchée couverte. Cette construction permet ainsi la création d'environ 4km de voie verte entre Annemasse et la gare des Eaux-Vives. Elle vient compléter un tracé de 22km au total reliant Saint-Genis-Pouilly au centre d'Annemasse.

Ces quatre kilomètres de voie verte seront constitués de cheminements piétonnier et cycliste et d'un couloir écologique destiné à la faune, à la flore et aux cours d'eaux.

Cologny a signé avec les CFF, la convention relative à la réalisation, la gestion et l'entretien de cet ouvrage pour les 300m de voie qui traversent son territoire le long du chemin Frank-Thomas, entre le chemin de Grange-Canal et le chemin des Amoureux.

Le Conseil municipal a approuvé dans ce sens un crédit de CHF 281'000.- destiné à financer l'éclairage, les caméras de surveillance et le mobilier (bancs, poubelles et fontaine) qui viendront équiper ce tronçon.

La voie verte devrait être ouverte au public en décembre 2017.

COLOGNY SE CULTIVE ...



Nouvelle année, nouvelle offre !

2017 voit l'introduction d'une subvention culturelle. Elle concerne les adultes et les enfants qui pratiquent une activité régulière pendant au moins une année dans un domaine culturel.

Cette subvention annuelle, au montant de CHF 100.— au maximum par an, est attribuée sur présentation de la facture nominative et de la carte d'identité, à la réception de la Mairie. Elle est valable pour une seule activité par année et ne peut excéder le montant de la cotisation ou de l'abonnement.

Les activités concernées par cette subvention sont les suivantes : cours de danse, de musique, de solfège ou instrument, de chant ou de théâtre, d'arts plastiques, etc.

ET POUR TOUS LES HABITANTS, LA COMMUNE MET À LEUR DISPOSITION, DES BILLETS DE SPECTACLES D'OPÉRA, DE DANSE, DE CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE ET ACTUELLE, DE DIVERTISSEMENTS POUR ENFANTS ET DE THÉÂTRE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LE SITE INTERNET COMMUNAL : COLOGNY.CH

19

20

A Cologny comme ailleurs, le temps est déjà venu pour nos jeunes, de se mettre à la recherche d'un job pour l'été.

La Commune leur offre la possibilité d'occuper pendant les vacances scolaires, un emploi auxiliaire au sein des différents services :

- Voirie (cantonniers – jardiniers)
- Conciergerie dans les bâtiments communaux
- Administration

Les critères pour déposer sa candidature sont les suivants :

- Etre domicilié sur la commune
- Avoir entre 16 et 20 ans révolus
- Transmettre son formulaire d'inscription à la Mairie durant les dates d'ouverture des inscriptions annoncées sur le site internet de la commune.

Les inscriptions seront ouvertes du 1er au 13 mars 2017.

Les priorités des attributions des postes sont les suivantes :

- Aux personnes qui n'ont pas encore travaillé au sein de la Mairie
- Adéquation des semaines choisies par le candidat avec les besoins des services communaux
- Ordre d'enregistrement des dossiers d'inscription

Dans la règle, les contrats sont établis pour deux semaines consécutives.

VISITE D'EMMAÜS GENEVE

C'est en novembre qu'invitées par Lisette Wuthier, habitante de Cologny et membre du comité d'Emmaüs, nous avons visité les locaux de cette communauté.

Qui ne connaît pas cette communauté fondée par l'Abbé Pierre, installée à Carouge, mais aussi ailleurs en Suisse et dans 35 autres pays ? Qui ne leur a pas donné une fois ou l'autre, objets, vieux meubles ou vêtements, voire même acheté du matériel d'occasion ? Qui ne connaît pas leur action dans la lutte contre les inégalités et les injustices sociales ? Le retour à la dignité par le travail, tel est le concept de l'Abbé Pierre.

Nous avons eu la possibilité de visiter les magasins, les ateliers, mais aussi les hébergements d'urgence. Surtout, nous avons rencontré les personnes extraordinaires que sont les compagnons, les salariés et les bénévoles. Ils nous ont expliqué leur travail, leur engagement, leur vie. On nous a raconté le parcours cruel de certains d'entre eux, les conditions dans lesquelles ils ont été accueillis dans la communauté, leur espoir en un avenir meilleur.

Partager le repas avec eux, a été un moment rempli de bonne humeur, qui a conclu cette visite emplie d'émotion.

Catherine Pahnke et Cristiana Juge entourent un compagnon



Emplois d'été 2017

A Appartements communaux (inscriptions) / Abonnement annuel Unireso et général CFF (participation) / Attestation de vie / Attestation de domicile pour Confédérés et Genevois

B Carte d'identité (établissement) / CFF, 6 Cartes journalières commune / CGN (Compagnie Générale de Navigation), 4 cartes en prêt / Cimetières (tous renseignements) / Clés (prêts lors de location) / Carte de communier (réduction piscine Thônex et Genève-Plage)

C Documents divers, tels que photocopie certifiée, autorisation parentale (pour mineurs voyageant à l'étranger)

D Escalade (distribution du T-Shirt et inscription à la course pour les jeunes Colognotes)

E Fondation Martin Bodmer (obtention gratuite d'une carte d'accès permanent)

F Réservations de salles (salle communale, centre villageois, et Faguillon) et de matériel / Renseignements divers

V Vélo neuf ou kit neuf électrique (achat subventionné par la commune et le canton)

à votre service

21

SERVICE TECHNIQUE

S'adresser à la Mairie

ARCHIVES COMMUNALES

Consultations sur rendez-vous
S'adresser à la Mairie

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

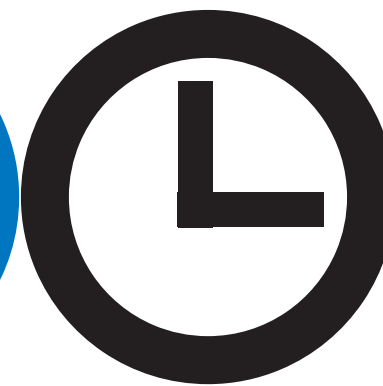
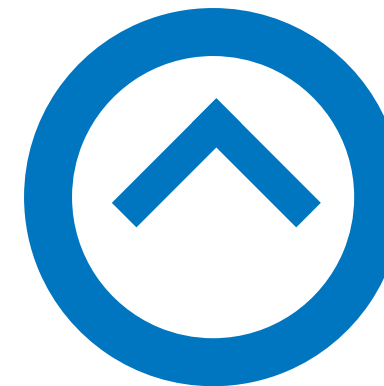
Permanence, en cas d'urgence
T. +41 79 789 56 20
S'adresser à la Mairie

SERVICE FINANCIER

S'adresser à la Mairie

POLICE MUNICIPALE

Chemin de la Mairie 15
T. +41 22 737 49 85



HORAIRES

Lundi à vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



TPG LIGNE A Arrêt «Cologny-Mairie»

MAIRIE DE COLOGNY

Route de La-Capite 24
Case Postale 86
1223 Cologny
T. +41 22 737 49 49
F. +41 22 737 49 50
info@cologny.ch
cologny.ch



info@cologny.ch
cologny.ch

CENTRE DE VOIRIE ET DU FEU, SERVICE DES ROUTES, PARCS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Chemin du Tirage 9
T. +41 22 735 13 81
F. +41 22 737 49 50
Permanence :
T. +41 79 829 49 52
En cas d'urgence uniquement

INFO SUR LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

www.passeportsuisse.ch
service des passeports
et de la nationalité
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 7h30 à
13h30 et le mercredi
de 9h00 à 16h00
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ATTESTATION DE DOMICILE

Pour les Confédérés
et les Genevois :
S'adresser à la Mairie
Pour les ressortissants étrangers :
Office cantonal de la population
et des migrations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

LÉGALISATION DE SIGNATURE ET DOCUMENTS

Service des légalisations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 48 60
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14
arrêt « Bandol »

ETAT CIVIL

Etat Civil Arrondissement :
Campagne et rive gauche du Lac
Chemin des Rayes 3, CP 160,
1222 Vézenaz
Responsable :
Mme Laurence Grosclaude
T. +41 22 722 11 80
F. +41 22 722 11 88
etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouvertures au public
lundi au vendredi 8h30 à 11h00
lundi après-midi : 15h00 à 18h30
mardi après-midi : 15h00 à 18h30
mercredi après-midi : 12h00 à 15h00

Acte d'origine et certificat
individuel d'état civil :
s'adresser à l'office de l'état civil
de la commune d'origine.
Acte de naissance, de
reconnaissance, de mariage
et de décès :
s'adresser à l'office de l'état civil
où a eu lieu l'événement.

NATURALISATION

Service cantonal
des naturalisations
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 7h30 à 13h30,
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :
Les Confédérés (non Genevois)
qui souhaitent acquérir un
autre droit de cité : service
cantonal des naturalisations
(adresse ci-dessus).
Pour les Genevois :
Les Genevois qui souhaitent
acquérir le droit de cité de
Cologny doivent s'adresser
à la Mairie.